



Cahiers d'histoire

42-3/4 | 1997
L'animal domestique

Florence BURGAT, *Animal, mon prochain*, Paris, Odile Jacob, 1997, 254 p.

Éric Baratay



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/ch/330>
DOI : 10.4000/ch.330
ISSN : 1777-5264

Éditeur

Comité historique du Centre-Est

Édition imprimée

Date de publication : 1 décembre 1997
ISSN : 0008-008X

Référence électronique

Éric Baratay, « Florence BURGAT, *Animal, mon prochain*, Paris, Odile Jacob, 1997, 254 p. », *Cahiers d'histoire* [En ligne], 42-3/4 | 1997, mis en ligne le 14 mai 2009, consulté le 21 septembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/ch/330> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/ch.330>

Ce document a été généré automatiquement le 21 septembre 2020.

© Tous droits réservés

Florence BURGAT, *Animal, mon prochain*, Paris, Odile Jacob, 1997, 254 p.

Éric Baratay

- 1 En dépit d'un titre peut être trop médiatique, cet ouvrage offre une étude sérieuse du statut de l'animal en Occident depuis le XVIIe siècle, qui intéressera autant l'historien que l'honnête homme. Il propose deux réflexions, étroitement imbriquées dans les chapitres mais que nous dissociions pour la clarté de la présentation. L'auteur examine principalement la manière dont a été construit le discours sur l'animal qui se résume en fait à un discours sur la différence entre l'homme et l'animal. Il entend démêler les nœuds du mécanisme interprétatif pour déconstruire le mécanisme de la différence. Son projet n'est pas de reformuler les notions de l'animalité et de l'humanité, comme l'on fait Luc Ferry, Jeanine Chanteur ou Yves Goffi quelques temps plus tôt (voir la bibliographie), mais d'entreprendre une critique des concepts utilisés dans les discours occidentaux pour bâtir une différence discriminante. Disons d'emblée que l'auteur est opposé à cette conception ambiante, mais c'est justement ce qui lui permet de bien l'étudier, d'un œil quasi extérieur sans chercher à la justifier, et d'en montrer les présupposés et les mécanismes que les historiens, qui travaillent sur l'histoire de l'animal, connaissent bien, je peux en témoigner, car ils les rencontrent à chaque ligne.
- 2 Florence Burgat entreprend cette déconstruction critique à travers quatre exemples, quatre discours souvent liés. C'est d'abord celui des juristes modernes, bâtisseurs d'un droit naturel qui présente l'animal comme une chose appropriable. Puis elle retrace les positions et les débats des philosophes classiques, de Descartes à Locke, sur les questions de l'âme en montrant que l'attitude vis-à-vis des bêtes est fondée sur une théorie de la connaissance : l'absence de raison permet d'en disposer à volonté, ce qui pose la question, et elle a été posée, du statut du nouveau-né, du fou, de l'idiot et des hommes issus d'autres civilisations, n'ayant pas la même rationalité que les occidentaux comme Claude Lévi-Strauss l'a prouvé pour les indiens d'Amérique du Sud. L'auteur montre ensuite comment les mêmes présupposés philosophiques, à base de

cartésianisme et de vision mécaniciste du vivant, ont affecté la manière dont la psychologie animale s'est constituée au début du XXe siècle et comment ils l'ont entraînée dans une impasse maintenant reconnue par les spécialistes. Enfin Florence Burgat aborde le domaine ethnologique en montrant comment l'Occident a pensé, d'une manière quotidienne, l'homme, son corps, sa mort, pour le singulariser de l'animal et le mettre à distance. Cette approche critique est stimulante car elle donne un recul nécessaire vis-à-vis d'une pensée que d'aucuns ont tendance à croire naturelle, évidente, et elle montre à quel point le discours sur l'animal s'intègre dans celui plus général sur les autres, leurs mécanismes de construction étant les mêmes.

- 3 La seconde réflexion, sur laquelle nous passons vite, est plus personnelle. Elle vise à édifier une autre éthique, un autre humanisme moins cruel envers les vivants. Cet aspect est tout de même intéressant pour l'historien car il illustre la diffusion en France des idées anglo-saxonnes, par exemple sur les droits des animaux élaborés pour la première fois par Henri Salt, *Les droits de l'animal considérés dans leurs rapports avec le progrès social* (1892). Des idées déjà reprises par Michel Serres dans *Le contrat naturel* mais qui paraissent encore hétérodoxes dans les milieux intellectuels français et principalement philosophiques. On peut regretter que l'auteur n'ait pas consacré un chapitre à l'histoire de ce discours, à sa construction progressive, mais on objectera avec raison qu'il s'agit d'un ouvrage de philosophie et non d'histoire des idées. À lire et à méditer.